

# Jérémie Laujol, Huguenot (1665-1717) Aïeul Périgourdin de la reine d'Angleterre et sa famille bordelaise

Par P.L.Coÿne

Le jeudi 14 novembre 1686, avant l'aube, trois chasseurs accompagnés d'un garde portant la livrée de Mr de Montaigne, seigneur de Saint-Médard, quittaient une modeste maison, celle du garde, au Bouscat, dans la banlieue de Bordeaux, et se dirigeaient à grands pas vers les landes du Médoc, au nord-ouest. Le droit de chasse, à l'époque, était réservé au seigneur foncier, mais les relations de bon voisinage faisaient que les invités d'un seigneur médocain, accompagnés d'un de ses gardes, pouvaient chasser sur les territoires des seigneuries voisines. La lande du Médoc était d'ailleurs fort pauvre en gibier terrestre : le cerf, le chevreuil, le sanglier y étaient inconnus ; le lièvre et le lapin, rares. Mais le gibier d'eau abondait, au voisinage de ces grandes mares appelées « lagunes », et, en novembre, la bécasse y était d'une incroyable profusion. Elle était si commune qu'elle valait à peine le coup de fusil. Or, justement, l'attitude de nos chasseurs était curieuse : au lieu de se poster auprès d'une lagune où ils eussent trouvé canards, sarcelles et poules d'eau, ils forçaient l'allure pour parcourir une cinquantaine de kilomètres dans leur journée, et, n'ayant au passage tiré que quelques bécasses, ils allaient, avec ce maigre tableau (1), souper et coucher à Saint-Laurent de Médoc, à l'auberge du Levrault.

C'est que la chasse n'était, pour nos trois « messieurs », qu'une couverture : de fait, c'étaient trois huguenots cherchant à s'enfuir du royaume. En révoquant l'Edit de Nantes, en octobre 1685, le roi avait interdit aux protestants et aux « nouveaux convertis » de s'exiler, à peine de galères à vie pour les hommes, et de réclusion dans un couvent pour les femmes. Bravant les édits du roi, nos trois hommes avaient trouvé une possibilité de passage à l'étranger à bord d'un navire de Saint-Jean, de Dunkerque. Mais le port de Bordeaux, étant très surveillé, c'est en rade de Verdon qu'ils devaient s'embarquer.

Le vendredi, les fugitifs ne feignent même plus de chasser. Ils chargent leurs fusils à balle, en cas de mauvaise rencontre, et, se dissimulant, continuent leur route vers le Verdon où ils arrivent le samedi à la nuit tombée, ayant passé la nuit du vendredi au samedi dans quelque grange ou bergerie près de Lesparre. Vers minuit, le Saint-Jean leur envoie un canot les prendre sur la plage, qui les amène à bord. Ils se croient sauvés.

Hélas, ils ont été trahis. Le Dimanche, à l'aube, ils s'aperçoivent qu'une frégate du roi est mouillée à proximité, dont se détache une chaloupe qui vient accoster le Saint-Jean, portant quelques gardes de la Marine (nos gendarmes maritimes actuels), et le Commissaire général de la Marine à Bordeaux, en personne, le sieur Lombard. Celui-ci fait procéder à leur arrestation, et les fait transférer dans les geôles de l'Amirauté, à Bordeaux, par le navire qui était venu ravitailler la frégate.

Mais qui sont nos trois fugitifs? Leurs interrogatoires nous le diront. L'organisateur de l'expédition est Jacques Deschamps, sieur de Sourisse. Il est de la région de Sainte-Livrade en Agenais. C'est un récidiviste de la tentative d'évasion. Il a déjà été pris flagrant délit, et, bénéficiant sans doute de hautes protections, a été relâché sur ordre de l'Intendant. Est-ce à son intention qu'a été monté le véritable traquenard dans lequel il est tombé? Car, plus que des informateurs, le capitaine de Saint-Jean et le garde de Mr de Montaigne à l'encontre desquels on ne relève aucune procédure, devaient être des agents

provocateurs. Mais l'intervention personnelle du Commissaire général de la Marine laisse penser que la police du roi espérait un plus gros gibier.

**Sourisse** a entraîné son voisin de campagne, Jean Rigaud, 25 ans, natif de Saint-Etienne de Fougères, et habitant de Castelmoron-sur-Lot (Lot et Garonne). Et c'est Jean Rigaud qui, ayant fait à Bordeaux la connaissance du troisième personnage, celui qui nous intéresse, Jérémie Laujol, et sachant son désir de quitter le royaume, lui a proposé de partager leur aventure.

**Jérémie** Laujol était, en novembre 1686, âgé de 21 ans. Il était né à Monpazier en Périgord, fils d'Antoine Laujol, ancien notaire. Il habitait depuis quinze ou seize mois Bordeaux où il était commis chez son frère Pierre Laujol, marchand rue de la Rousselle, paroisse Saint-Michel. Arrivé à Bordeaux peu de temps avant la révocation de l'Edit de Nantes, et donc peu connu à cette époque, il s'était abstenu d'adjurer, refusant de suivre en cela l'exemple de ses frères, Pierre, l'aîné, et Jacob, marchand au faubourg des Chartrons. Ses frères, disait-il, n'étaient pas au courant de sa tentative d'évasion.

**Ceux-ci** furent cependant interrogés comme témoins. Pierre Laujol, 35 ans, affirma qu'il ignorait tout des projets de son frère ; et, « de ce enquis », il déclara que si Jérémie avait été trouvé porteur de la grosse somme de 300 livres en espèces, c'est qu'il la lui avait confiée pour acquitter les droits de douane sur diverses cargaisons. Quand à Jacob, 28 ans, c'est en toute bonne foi que, croyant que son frère allait à la chasse, il lui avait prêté son fusil, sa gibecière et ses munitions.

**Qu'est-il** arrivé, après cet interrogatoire, à Jérémie Laujol et à ses coaccusés? Je ne le sais pas. Un bordereau des archives de l'Amirauté indique que les pièces de procédure les concernant ont été transmises au Parlement le 8 janvier 1687 ; et je n'ai rien trouvé dans les archives du parlement, quasi inexistantes pour cette époque. J'en serais resté là de l'histoire de Jérémie Laujol si un aimable correspondant, Mr Bosher (2), ne m'avait signalé un article de Mr Anthony R Wagner, publié peu après l'accession au trône de Grande Bretagne du feu roi George VI (3). Mr Wagner avait trouvé la trace à Londres en 1699 de Jérémie Laujol. Et si Mr Wagner s'était intéressé à cette famille, c'est parce que Jérémie Laujol était un des descendants directs de S.M. l'actuelle reine-mère Elisabeth, mère de S.M. la reine Elisabeth II.

**Selon** Mr Wagner, s'appuyant sur les travaux de la Huguenot Society of London, Jérémie Laujol, alors soldat dans la compagnie des Guards de Lord River, fut naturalisé anglais par acte du Parlement du 4 mai 1699. Il s'établit ensuite marchand à Londres, où on le trouvait en 1702 à Laurence Pountney Lane, où il vécut jusqu'à sa mort en 1717. Il laissa une veuve dont on connaît que le prénom, Madeleine, et trois filles : Anne, mariée en 1723 à son cousin Jacob Laujol, fils de Pierre ; Elisabeth, mariée en 1726 à Joseph Crewswick ; et Madeleine, mariée en 1726 à François Gourdon. C'est d'Elisabeth épouse Crewswick que descend la reine par les degrés suivants :

I—Jérémie Laujol (1665-1717), époux de Madeleine ...

II—Elisabeth Laujol x-1726 Joseph Crewswick (1701-1772), un des directeurs de l'East India Company.

III—Eleanor Crewswick x Thomas Grimstead

IV—Joseph Valentine Grimstead x 1788 Charlotte Jane Sarah Walsh.

V—Charlotte Grimstead (1798-1881) x Thomas George Lyon Bowes dit Lord Glamis.

VI—Claude Lyon-Bowes, puis Bowes-Lyon, 13<sup>e</sup> Earl of Strathmore, (1824-1904), x 1853 Frances Dora Smith.

VII—Claude George Bowes-Lyon, Earl of Strathmore, x 1881 Nina Cecilia Cavendish-Bentick.

VIII—S.M. la reine Elisabeth, veuve du roi George VI.

IX—S.M. la reine Elisabeth II.

**Je** note qu'une mauvaise transcription de l'acte de naturalisation de Jérémie Laujol avait fait lire pour son lieu de naissance Montpellier au lieu de Monpazier, de sorte que les origines périgourdines de la reine avaient pu échapper aux généalogistes.

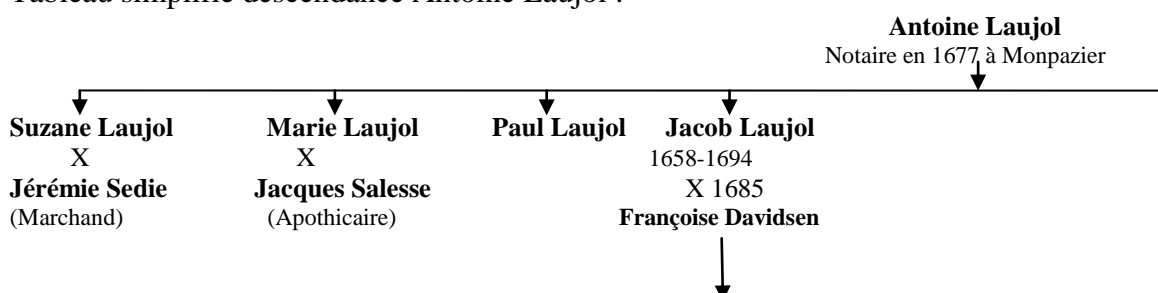
**Que** savons-nous de la famille de Jérémie Laujol, de ses parents, de ses collatéraux?

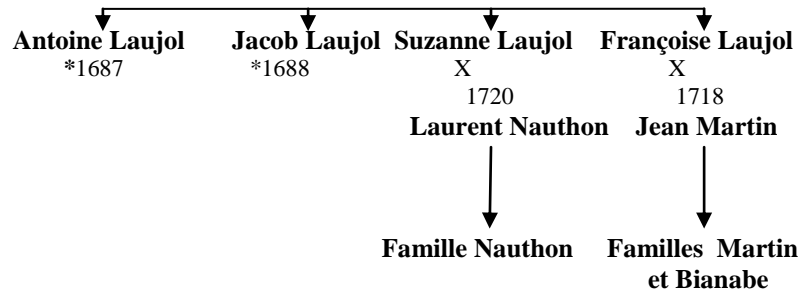
**I**—Antoine Laujol, son père, était, nous l'avons vu, notaire à Monpazier (Dordogne), bastide proche du château de Biron, aux confins du Périgord, du Quercy et de l'Agenais. Protestant, il dut vendre sa charge en 1681 ou 1682, quand l'exercice du notariat fut interdit à ceux de la Religion Prétendue Réformée. Nous savons qu'il exerçait en 1677 (4), mais les Archives départementales de la Dordogne ne possèdent de ses minutes que celles de 1680. Je ne sais s'il se maria une seule ou plusieurs fois. Je lui connais quatre fils et deux filles : Pierre, qui suit en IIA ; Jacob, qui suivra en IIB ; Paul, qui suivra en IIC ; Jérémie, dont nous avons vu l'histoire ; Suzanne, qui était en 1696 veuve de Jérémie Sedie, marchand, et habitait Casseneuil (Lot-et-Garonne) ; et Marie, aussi en 1696 veuve de Jacques Salesse, maître apothicaire, habitante de Casseneuil (5). Antoine Laujol vivait encore en 1687, mais semble avoir disparu avant 1696.

**IIA**—Pierre Laujol, né vers 1651, fils d'Antoine et de Marie Auricoste, vint chercher fortune à Bordeaux dès 1669. Commis, puis associé de Pierre Cayroyze et Daniel Testas (6), il négociait à son seul compte quand il passa contrat de mariage en 1685 avec Anne Petit, fille de défunts Jean Petit et Suzanne Michel, originaire de Tonneins en Agenais (7). Le futur apportait 7000 livres gagnées dans ses affaires, la future était dotée de 5000 livres. Anne Petit étant morte lui laissant deux fils, Pierre se remaria en 1696 avec Suzanne Cassaing, fille de Pierre Cassaing bourgeois et marchand de Bordeaux et de feu Suzanne Docher (8), dotée de 7000 livres. A la fin de 1707 ou au début de 1708, Pierre Laujol, dont les affaires étaient fort embrouillées, quitta le royaume à la fois pour pratiquer sa religion et fuir les créanciers (9). Il laissait en France sa femme et deux enfants en très bas âge. On le trouve en 1717 à Londres, auprès de son frère Jérémie, dans la paroisse Saint-Laurence Pountney (10). Il y resta et mourut en 1725. Sa veuve, Suzanne Cassaing mourut à Bordeaux dans la religion réformée en 1749, à l'âge de soixante-quinze ans (11).

**On** connaît quatre enfants de Pierre Laujol : deux du premier lit, deux du second. Antoine Laujol, du premier lit, fut baptisé à Saint-André de Bordeaux le 30 juillet 1687. Le père, le parrain et la marraine se dispensèrent d'assister à cette cérémonie « papiste ». Antoine quitta la France très jeune. Dans un factum de 1714 relatif à la dévolution des biens de Pierre Laujol, religionnaire fugitif, on lit que « toute la Rousselle » dira que les enfants d'Anne Petit sont sortis du royaume après la mort de leur mère et le remariage de leur père en raison des mauvais traitements de leur marâtre (12). De fait, on trouve dès 1702 à Londres un Antoine Laujol parrain d'un des enfants de Jérémie ; le même aurait obtenu sa « denization », premier stade de la naturalisation, le 24 juin 1703, et fait baptiser sa fille Elisabeth, issue de son épouse Jeanne de La Fontaine, à Saint-Laurence-Pountney, la même année (13). Il n'est pas établi que cet Antoine soit le fils de Pierre : il eut été un bien jeune père de famille. Quoi qu'il en soit, Antoine fils de Pierre était en 1718 marchand à Amsterdam, où il épousait le 3 avril Madeleine Lavernhe, originaire de Revel (14).

Tableau simplifié descendance Antoine Laujol :

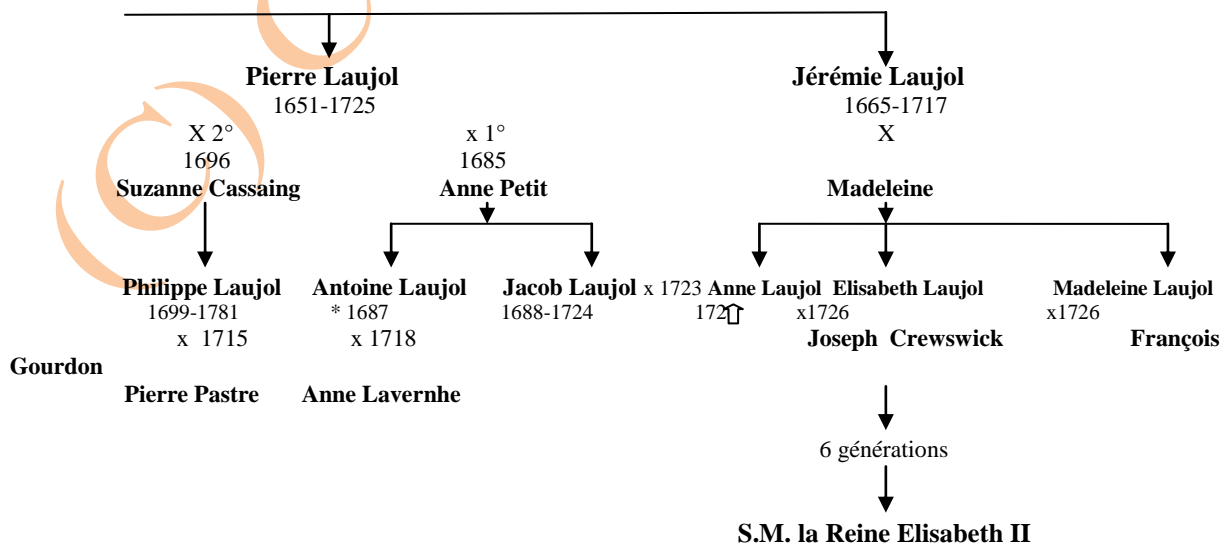




**L'autre** fils de Pierre Laujol et d'Anne Petit, « réfugié à Londres dès son plus jeune âge », dira-t-il dans son testament, avait été baptisé le 26 novembre 1688 à Saint-André sous le prénom catholique de François, mais il n'est connu que sous celui de Jacob. Il épousa à Londres en 1723 sa cousine germaine Anne Laujol, fille de Jérémie ; mais il mourut sans postérité en 1724, et sa veuve en 1726.

**Du** deuxième lit de Pierre Laujol avec Suzanne Cassaing, fut procréée, outre un fils prénommé Elie, baptisé à Saint-Croix de Bordeaux le 24 août 1700 et certainement mort jeune puisqu'il n'est pas cité dans le testament de son père, une fille, Philippe (alors prénom féminin), baptisée à Saint-Croix le 29 août 1699. Elle épousa à Bordeaux, église Sainte-Eulalie, le 13 décembre 1715, Pierre Pastre, bourgeois et marchand de Bordeaux, lui aussi de famille protestante (15). Dans son testament de 1725, son père Pierre Laujol la cite comme «veuve du sieur Pastre ». Elle mourut sans postérité le 19 février 1781 (16). Son testament, par lequel elle léguait ses biens à son amie Catherine Baour épouse Balguerie fut ouvert après convocation de ses héritiers coutumiers les sieurs Vernejoul (son parent du côté Cassaing) et Martin et Nauthon, ses cousins du côté Laujol (17).

**IIB**—Jacob Laujol, né vers 1658, fils d'Antoine Laujol et Marie Auricoste, vint à Bordeaux vers 1677 (18) faire l'apprentissage du commerce « par eau et par terre ». Il épousa en 1685 (19) Françoise Davidsen (souvent appelée David), fille de François Davidsen bourgeois et marchand de Bordeaux, et de Suzanne Alefsen. Il s'installa au faubourg des Chartrons. Il mourut entre septembre 1693 et juin 1694. Sa veuve mourut le 27 mars 1701 (20), ayant fait son testament le 04/4/1700 (21) en faveur de ses cinq enfants Antoine, Jacob, Suzanne, Pierre et Françoise.



**Antoine** Laujol, baptisé à Saint-Seurin près Bordeaux le 16/01/1687 sous les prénoms d'Antoine Nicolas fut avantagé par sa mère dans son testament de 1700, ce qui implique qu'il n'avait pas quitté le royaume ; mais son frère Pierre, testant en 1711, le déshérite parce qu'il est à l'étranger : précaution nécessaire pour que le roi ne confisque pas la part d'héritage du fugitif. Je n'en sais rien de plus. Je ne pense pas qu'il puisse être l'Antoine Laujol que Wagner signale à Londres en 1702 : sa « denization » eut été bien rapide, et il eut été un bien jeune époux d'Anne de La Fontaine.

**Jacob** Laujol, baptisé à Saint-Seurin le 04/09/1688 sous le prénom catholique de Jacques, était en 1715 bourgeois et marchand de Bordeaux, aux Chartrons (22). Je perds ensuite sa trace.

**Suzanne** Laujol, majeure et maîtresse de ses droits, épousa le 18/09/1720 à Saint-Michel de Bordeaux Laurent Nauthon, d'une famille que je crois catholique. Aucun membre de sa famille n'assistait à son contrat de mariage (23). Elle en eut plusieurs enfants (24). Elle mourut dans la religion réformée le 18 avril 1760 à l'âge de soixante-cinq ans (25).

**Pierre** Laujol, partant en 1711 pour un voyage dont il n'indique pas la destination, fit le 24 septembre un testament en faveur de sa sœur Françoise, testament qui fut contrôlé le 11/06/1735 (26), ce qui implique qu'alors il était décédé sans qu'un éventuel mariage du testateur ait rendu caduc son testament. Je n'ai plus de trace de Pierre Laujol après sa présence en 1713 au contrat de mariage de sa sœur Françoise.

**Françoise** Laujol épousa en 1713 Abraham Le Bezon, marchand de Bordeaux, fils de défunts Jean Le Bezon et Isabeau Lagourgue (27), qui la laissa bientôt veuve avec un enfant. Elle épousa en seconde nocces en 1718 Jean Martin, bourgeois et marchand de Bordeaux, originaire de Clairac. Le contrat de mariage (28) stipulait que Mathieu Le Bezon, fils du premier lit de la future, serait élevé aux frais de la communauté des futurs époux, son père n'ayant laissé aucun bien. Jean Martin mourut à Bordeaux en 1742 dans la religion réformée (29). Françoise Laujol testa en 1764 en faveur de son fils Pierre, époux d'Elisabeth Conte, et de ses petites-filles Françoise, Suzanne et Marion Bianabe, filles de défunts Jacques Bianabe et Suzanne Martin. Il n'est pas fait mention de Mathieu Le Bezon (30).

**IIC**—Paul Laujol, bourgeois de Monpazier, assistait en 1696 au contrat de mariage de son frère Pierre, fils de feu Antoine Laujol et de feu Marie Auricoste. Ne connaissant pas son rang dans l'ordre de primogéniture, je ne sais pas si Paul Laujol était fils de Marie Auricoste ou d'une autre femme. Je n'ai d'ailleurs rien de certain concernant Paul Laujol. En 1700, Etienne Laujol, natif de Monpazier, fils de Paul Laujol, marchand, et de feu Louise Laurent, s'engagea à aller travailler trois ans à la Martinique pour le compte de Pierre Laujol, bourgeois et marchand de Bordeaux, rue de la Rousselle (31). Quoiqu'aucune parenté ne soit mentionnée dans l'acte, il est probable que Pierre et Etienne soient oncle et neveu.

**Je** ne sais si c'est à la même famille qu'appartenait un certain Pierre Laujol, marchand à la Martinique, dont le fils Pierre, âgé de 17 ans, était le 9 septembre 1708 placé en apprentissage chez les négociants associés de Bordeaux Josué La... et Siarac N... par les soins de François Thevenin de Lamothe, négociant aux Chartrons. Le choix du correspondant et des patrons, tous protestants, montre que ces Laujol des Isles devaient aussi être des "nouveaux convertis" (32).

**Pour** terminer cet article, il y a deux questions que je pose aux lecteurs. Qu'est devenu Jérémie Laujol entre son arrestation au Verdon en novembre 1686 et l'année 1699 où on le trouve, depuis quelque temps déjà peut-être, sous l'uniforme des Guards? A-t-il ramé sur les galères du Roi Très Chrétien ? ou moisi dans les cachots de quelque forteresse? Je ne l'ai pas repéré dans la liste des réformés ayant souffert pour leur foi. Mais mes recherches ont été superficielles, et n'ont sans doute pas couvert toutes les graphies possibles du nom de Laujol. Car, j'ai systématiquement adopté Laujol dans cet article, comme Wagner, d'ailleurs,

conformément aux signatures qui sont toujours Laujol ou Laiiol, on lit souvent dans les textes et répertoires Laviol, Laugeolle, Lanjol, etc.

La deuxième question est : y aura-t-il parmi les lecteurs de cet article, des personnes qui, se sachant descendre d'un des frères ou sœurs de Jérémie Laujol, découvriront à sa lecture leur flatteur cousinage avec la reine d'Angleterre ? Si c'est le cas, je leur saurai gré de m'en faire part.

- 1-Tous les détails de cette aventure figurent dans les P.V. d'interrogatoires, Amirauté de Guyenne, liasses procédures, A.D.Gironde cote 6B2038.
- 2-Je devais déjà à Mr J.J.Bosher, historien canadien, professeur à York University, Toronto, d'avoir, alors qu'il effectuait des recherches à Bordeaux, attiré mon attention sur les procédures comme les protestants à l'Amirauté.
- 3-Anthny R.Wagner. The Huguenot Ancestors of Her Majesty the Queen. Huguenot Society Proceedings, vol.XVI (1937-41) p244.
- 4-Le 18/04/1677, Antoine Laujol notaire émancipe son fils Pierre. Acte joint au C.M. de Pierre du 03/08/1685.
- 5-Ses sœurs sont présentes au C.M. en seconde noces de Pierre le 13/03/1696.
- 6-D'après l'acte d'émancipation de Pierre.
- 7-C.M. du 03/08/1685, Lemoine notaire à Bordeaux. A.D. Gde 3<sup>E</sup>8460 p481.
- 8-C.M. du 13/03/1696, Guimard not.à Bx A.D. Gde 3<sup>E</sup>13516 p312.
- 9-Selon requête du 22/06/1708 R.D. Gde sac à procès B5242. Pierre Laujol signait encore un acte à Bordeaux le 05/10/1707, Dufau not. 3<sup>E</sup>5069 p836.
- 10-Wagner, op.cité.
- 11-Permis d'inhumer du 09/06/1749 Arch. Municip. Bordeaux GG866.
- 12-Sac à procès B5242.
- 13- Wagner, op.cité.
- 14-Gemeentearchief, Amsterdam, nr554. Renseignement du à l'obligeance de Mr Bosher.
- 15-C.M. du 08/07/1715, Bernard not. à Bx 3<sup>E</sup>13533 p839
- 16-Permis d'inhumer des non catholiques, Arch. Mun.Bordeaux GG868, acte 633.
- 17-Test. Du 10/03/1778, Rauzan not. à Bx, ouvert le 22/02/1781, 3<sup>E</sup>21714 (1).
- 18-Selon acte d'émancipation du 15/02/1685 joint à son contrat de mariage.
- 19- C.M. du 27/07/1685, Lemoine not. à Bx. A.D. Gde 3<sup>E</sup>8460 p462.
- 20-Inventaire du 28/03/1701. Guimard not.à Bx A.D. Gde 3<sup>E</sup>13520 p410.
- 21- Guimard not.à Bx A.D. Gde 3<sup>E</sup>13520 p409.
- 22-Jacob, Suzanne, Françoise pour elle et par procuration de Pierre Laujol, vendent une coupe de bois à Parempuyre. Lenfumé, not. à Bx 3<sup>E</sup>8680.
- 23- C.M. du 19/07/1720, Bernard not. à Bx 3<sup>E</sup>13529 p446.
- 24-Au moins trois, d'après le C.M. de Laurent Nauthon et Suzanne Cadroy, du 11/02/1750, Séjourné aîné not. à Bx 3<sup>E</sup>15001.
- 25-Permis d'inhumer du 18/04/1760, A.M.Bx GG867 acte70.
- 26- Bernard not. à Bx 3<sup>E</sup>13529 p812.
- 27- C.M. du 11/01/1713, Bernard not. à Bx 3<sup>E</sup>13531 p24.
- 28- C.M. du 28/03/1718, Brun not. à Bx 3<sup>E</sup>29018.
- 29- Permis d'inhumer du 05/11/1742, A.M.Bx GG866 acte247.
- 30-Test. du 05/05/1764 ouvert le 22/01/1771, Barbarie not. à Bx 3<sup>E</sup>21581.
- 31- Contrat d'engagement du 14/09/1700, Guimard not. à Bx 3<sup>E</sup>23519 p551.
- 32-Contrat d'apprentissage, 09/07/1708, Lenfumé not. à Bx 3<sup>E</sup>8669.

Cet article est reproduit, ici, dans son intégralité, avec l'autorisation de son auteur, Monsieur P.L. Coÿne.

© Copyright GAM